le journal du CCAS de Saint-André de Sangonis

Février 2022 • N°11

Journal d'informations du Centre Communal d'Action Sociale

SOLIDARITÉ

Secours Populaire

Le 17 décembre dernier, le Secours Populaire a distribué dans son local un colis alimentaire plus festif que d'habitude. Il contenait : bûche de Noël, chocolats, pintade, saumon et d'autres mets. 145 familles en difficulté ont bénéficié de ce colis de fête, soit 20 familles de plus qu'en 2020.

Engagés, depuis de nombreuses années, à offrir un vrai Noël à tous, les bénévoles du Secours Populaire ont initié pour la 1ère fois une opération **« Calendrier de l'Avent Inversé »** dans les écoles et quelques entreprises du secteur. À l'inverse d'un calendrier de l'avent où l'on ouvre une case pour découvrir une surprise, là les participants à l'opération devaient donner une surprise chaque jour : des douceurs à manger (chocolats, confiture, thé ...) ; des écharpes, des gants, des bonnets pour la chaleur du corps ; des petites douceurs pour le corps (savon parfumé, eau de toilette, des rasoirs ...) ; des livres, feutres, jeux, coloriage, stylo pour occuper la tête ; des petits mots qui donnent chaud au cœur (carte de vœux, lettre, dessin). Cette initiative a permis de collecter plus de 200 cadeaux qui ont été redistribués ce jour-là. Ces présents ont fait la joie des personnes accueillies par l'association.

Un grand merci à : l'école primaire de La Boissière, l'école maternelle d'Aniane, l'école privé Calandreta de Gignac, l'école élémentaire Louise Weiss de Vailhauquès, l'école privée Saint Génies de Saint Jean de Fos, la médiathèque de Gignac, le magasin fermier Ô champs de La Boissière, l'entreprise Oyas Environnement de Saint Jean de Fos et la société Advini / JeanJean de Saint-Félix-de-Lodez.

Toute l'année le Secours Populaire développe une solidarité de proximité en procurant une aide alimentaire et vestimentaire aux personnes en situation de précarité. C'est aussi un tiers lieu où l'on s'attache à contribuer à l'équilibre global des personnes en situation de précarité. L'action de l'association va bien au-delà de la simple réponse aux urgences. Son activité s'articule principalement autour de l'accompagnement aux droits, l'accès à la culture, l'alphabétisation, l'aide aux devoirs et la sensibilisation à la solidarité.

ÉVÉNEMENTS DE L'ASSOCIATION :
Jusqu'au 25 mars, le Secours Populaire organise une vente de tickets de tombola Don'Actions. Le ticket est à seulement 2 euros. De nombreux lots sont à gagner. Pour participer et soutenir la solidarité : rendez-vous à son local.

À noter :

Nouveaux horaires d'ouverture !

Ouverture de la permanence d'accueil et de la boutique solidaire :
du lundi au vendredi de 14h à 17h
et le samedi de 9h30 à 12h

Pour contacter l'association :

Secours Populaire Français
6 bis rue Sainte Brigitte
34725 Saint-André-de-Sangonis
Tél : 04 67 57 56 60 / Mail : saint.andre@spf34.org

COVID-19

Déménagement centre de vaccination au pôle santé

Le centre de vaccination de la vallée de l'Hérault installé à Gignac a déménagé des locaux Cosmo, à côté de la salle de sports (av. Pierre-Mendès-France) au nouveau Pôle Santé (avenue de Lodève).

Rappel informations sur l'organisation de la vaccination

- Les créneaux des mercredis après-midi sont réservés aux enfants de 5 à 11 ans. Ils reçoivent le vaccin Pfizer pédiatrique.
- Des ouvertures supplémentaires peuvent avoir lieu certains samedis et dimanches selon disponibilités.

Les prises de rendez-vous sont à faire en priorité par le site **Doctolib** mais il est possible de se renseigner et de prendre rendez-vous aussi en appelant au **07 71 55 08 01** ou en venant sur place.

Qui est vacciné et avec quoi en ce moment ?

- Des plages de rendez-vous sont ouvertes pour le Moderna, (vaccin à ARN Messager) à tous les plus de 30 ans, tous les jours, et parfois le week-end. Les rendez-vous déjà pris en Pfizer par des plus de 30 ans sont honorés et proposition leur est faite de recevoir le Moderna en remplacement.
- Les ouvertures de nouveaux rendez-vous Pfizer sont en ce moment réservées aux moins de 30 ans (primo injection, 2e dose ou rappel)
- Les 12-18 ans qui ont déjà reçu 2 doses ne sont pas éligibles à la campagne de rappel.

Pour info, de janvier 2021 à janvier 2022 il y a eu 45 253 injections au centre de Gignac.

ANNIVERSAIRE

Après-midis récréatives

En février, Marie ORTIZ, une fidèle participante des après-midis récréatives, a fêté ses 90 ans ! L'occasion de lui offrir un beau bouquet et de mettre à l'honneur son légendaire sourire et sa bonne humeur !

en bref...

Sortie seniors Gaillac

Un délicieux aligot attendait les seniors à la suite de la visite du **Musée des Traditions et du Marché de Noël.**

Indemnité inflation

L'indemnité d'inflation, à hauteur de 100 euros, a été versée à partir de décembre 2021 :

- Pour la plupart des salariés du secteur privé et les travailleurs non-salariés (décembre 2021)
- Pour les étudiants boursiers (par le CROUS dès décembre 2021)
- Pour les agents publics et auto-entrepreneurs (janvier 2022)
- Pour les allocataires de prestations sociales par les CAF/MSA et par les CPAM, aux demandeurs d'emploi - par Pôle Emploi (fin janvier 2022)
- Pour les personnes retraitées via leurs caisses de retraite (février 2022)

SOLIDARITÉ

Resto du Cœur

Suite à la volonté du Président des Restaurants du Cœur de l'Hérault de mettre un terme à la distribution du centre de Saint André de Sangonis, les bénéficiaires sont rattachés aux centres de Gignac et Clermont l'Hérault.

- **Gignac :** vendredi de 9h à 12h
- **Clermont l'Hérault :** jeudi de 9h à 11h30, vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

SOLIDARITÉ

Précarité énergétique

EDF annonce le maintien de l'électricité toute l'année en cas d'impayés.

L'énergéticien a annoncé ne plus couper l'électricité en cas d'impayés, et ce, même en dehors de la période de trêve hivernale. Une mesure censée répondre à la hausse des prix de l'énergie, et donc des montants des factures qui ont conduit au déséquilibre du budget des ménages les plus précaires.

Concrètement, l'entreprise EDF limitera la puissance des compteurs clients à un maximum de 3 000 watts (3 kVA) en période hivernale et à un maximum de 1 000 watts (1 kVA) hors trêve hivernale pour les ménages en situation d'impayés, afin d'éviter un arrêt brutal de la fourniture d'énergie. Cette réduction de puissance doit permettre de contribuer aux besoins essentiels, à savoir : s'éclairer, prendre une douche, alimenter un petit réfrigérateur, recharger la batterie d'un téléphone portable, etc.

Avant la généralisation de cette pratique à l'ensemble de ses clients, EDF coupait la fourniture d'électricité lors d'impayés. Mais les expérimentations menées par le fournisseur historique ont démontré que la réduction de puissance pouvait également enclencher la régularisation des factures.

Les autres fournisseurs d'énergie sont invités à s'aligner sur ce principe. Dans le cas contraire, le législateur promulguera une loi prolongeant l'interdiction des coupures en cas d'impayés.

en bref...

Dépistage cancer du sein

Le Mammobile sera présent sur le parking de la salle des fêtes le mardi 15 mars de 9h à 17h30. Vous pouvez vous rendre au Mammobile où vous voulez et quand vous voulez, sans ordonnance, sans rendez-vous et sans invitation, du moment que vous avez entre 50 et 74 ans, que votre dernière mammographie date au minimum de 21 mois et que vous êtes couverte par une caisse d'assurance maladie française. Afin de respecter au mieux les règles sanitaires, merci de vous présenter au Mammobile avec un masque et un stylo. Vous n'avez pas besoin de pass sanitaire. Nous vous invitons à reporter votre examen si vous avez été dépistée positive à la COVID ces 15 derniers jours ou si vous avez été en contact avec une personne positive, en cas de fièvre, de diarrhée, d'essoufflement, de toux, de perte d'odorat ou de goût.

Jardins partagés

Des parcelles se libèrent au Jardin Partagé de Carabottes, vous pouvez vous inscrire pour l'année 2022 auprès du CCAS : 04 67 57 04 60 ou marie.chamboredon@sangonis.fr

SENIORS

Ateliers informatiques seniors

En 2022 les Saint-Andréennes et les Saint-Andréens ont toujours la possibilité, de s'initier à l'informatique et l'ensemble des autres possibilités offertes par le numérique.
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-André-de-Sangonis en partenariat avec l'association Ufcv, proposent à raison d'une matinée (2 heures) par semaine un programme d'initiation sur 3 mois environ. Dans la commune, ce sont une trentaine de personnes depuis septembre 2021 qui ont pu s'y inscrire et y participer par groupe de 10 personnes. Le meilleur moment, soyez en certain, c'est quand les progrès vont bon train grâce à des exercices pratiques en ateliers qui peuvent être révisés en autonomie à la maison. Grâce à l'équipement fourni lors de chaque séance, le maniement d'une souris et autres clics qui permettent de surfer sur la toile n'ont plus de secret pour ces érudits. Ils savent désormais échanger des photos par e-mail, mais aussi communiquer à distance en visio-conférence. Ou de façon plus académique, ils maîtrisent à l'issue de leur apprentissage leurs droits ainsi que leurs devoirs en matière de démarches administratives. Autrement dit : ils peuvent désormais accéder à leurs données personnelles en ligne et les mettre à jour de façon continue. Cette action, financée en partie par la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie de l'Hérault (CFPPA-34), est réservée aux personnes de 60 ans et plus.

Pour la quatrième session, les ateliers se feront en partenariat avec le Centre socio-culturel et sportif Mozaïka. Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, rapprochez-vous de Mozaïka au 04 67 57 91 41.

Enfin, sachez que pour vous accompagner au mieux lors de ces ateliers, l'Ufcv fait appel en renfort du formateur à des jeunes (de 16 à 25 ans) en mission de Service Civique.

Vous pouvez diffuser cette information autour de vous. Les jeunes qui souhaitent prendre une part active dans la société peuvent faire acte de candidature (curriculum vitae + quelques lignes de motivation) à l'adresse mail suivante :
seniors.occitanie@ufcv.fr

ENGAGEONS NOS VALEURS AU QUOTIDIEN
SERVICE CIVIQUE
ufcv

à noter...

Numéros d'urgence

15	SAMU
17	Police/Gendarmerie
18	Pompiers
112	N° d'appel d'urgence européen
114	N° d'appel d'urgence personnes muettes et malentendantes (fax ou sms)
115	SAMU social / secours aux sans-abri
119	Enfance maltraitée
197	Alerte Attentat/enlèvement
36 24	SOS médecins
39 19	Violences conjugales
39 77	Allô Maltraitance personnes âgées
116 000	SOS enfants disparus
04 91 75 25 25	Centre Anti-Poison

Numéros utiles

36 46	CPAM
39 39	Allo Service Public
39 49	Pôle Emploi
32 30	CAF
0892 683 208	Chéquier volé ou perdu
0892 705 705	Opposition Carte Bancaire
0800 23 13 13	Drogues Info Service
0811 91 30 30	Écoute Alcool
0811 91 20 20	Écoute Cannabis

CCAS Centre Communal d'Action Sociale
Directeur de publication : Jean-Pierre Gabaudan - Direction comité de rédaction : Chantal Dumas
Diffusion : CCAS de St-André-de-Sangonis
Conception, réalisation, impression : Dixicom - 04 67 02 68 68
Dépôt légal : 1er trimestre 2022.
dixicom